

Mention Complémentaire* AG2S – Animation - Gestion de Projets dans le Secteur Sportif

En apprentissage – 1 an - BONNEVILLE

*La Mention complémentaire devient le CS Certificat de Spécialité à compter de la session d'examen 2025



FICHE APPRENTISSAGE 2024 - 2025

OBJECTIFS

Obtention du **Mention Complémentaire AG2S – Animation - Gestion de Projets dans le Secteur Sportif**

- Organiser des activités professionnelles dans le champ de l'animation, l'administration et la gestion de projets ou d'organisations dans le secteur économique du sport, dans des associations ou collectivités ou toute structure promouvant les activités physiques ou sportives, y compris dans un cadre périscolaire

La mention complémentaire constitue un premier palier vers l'obtention d'un BPJEPS - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.

Cette mention complémentaire permet d'obtenir l'équivalence de l'UC1 et UC2 du BPJEPS

CONTENUS

Prendre en compte les spécificités des publics et de la structure d'exercice

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

Mettre en œuvre un projet d'animation

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Évaluer un projet d'animation

Gérer un projet dans le secteur du sport

- Assurer le cadrage d'un projet
- Promouvoir un projet
- Clôturer un projet

Matières Générales

PRÉ-REQUIS

Répondre aux critères d'éligibilité au contrat d'apprentissage

La formation est accessible aux titulaires d'un BAC Pro secteur tertiaire dans les spécialités relatives à la gestion-administration, la vente, le commerce, l'accueil, les métiers de la sécurité, l'animation

MODALITÉS D'ADMISSION

Inscription via PARCOURSUP
Admission sur dossier et entretien

PUBLIC

Jeunes sous statut scolaire ou apprenti en continuité de parcours
Accessible aux personnes en situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Rythme hebdomadaire : **35 h**
- Nombre de participants : **4 maximum**
- Présentiel** en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques
- Formation individualisée accompagnée
- Formation pratique en atelier ou en situation de travail
- Groupe en mixité de public

INTERVENANTS

Enseignants titulaires de l'Éducation Nationale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Dossier Professionnel
- Épreuves pour chaque bloc de compétences
- La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation

VALIDATION

- Niveau 4 – (BAC + 1)
- RNCP : 30833**
- Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences selon le référentiel

TARIF

- Selon le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage [cf. référentiels dédiés]
- Aucun frais à la charge de l'apprenti
- Frais pédagogiques pris en charge par l'OPCO ou l'entreprise d'après les modalités des branches professionnelles
- Nous consulter pour un parcours personnalisé sur mesure

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

DURÉE INDICATIVE

Durée totale maximale : **1607 h / an**

En centre : 420 h

En entreprise : 1187 h

Cette durée est ajustable en fonction des dispenses d'examen

DÉLAI D'ACCÈS

1 session par an en septembre

DATES PRÉVISIONNELLES

Du 02/09/2024 au 30/06/2025



CONTACTS COMMERCIAUX ET LIEUX

Lycée G. Fichet - BONNEVILLE
Tarik EL HICH – DDFPT – 04 50 97 20 62
tarik.el-hich@ac-grenoble.fr

Céline BORREGO – Coordinatrice – 04 50 97 20 62
celine.borrego@ac-grenoble.fr



Le lycée est accessible aux personnes en situation de handicap

POURSUITE D'ÉTUDES

MC encadrement secteur sportif option activités aquatiques et de la natation

MC encadrement secteur sportif option activités de la forme - cours collectifs

MC encadrement secteur sportif option activités de la forme - haltérophilie, musculation

MC encadrement secteur sportif option activités physiques pour tous

MÉTIER / DEBOUCHÉS

Les fonctions s'exercent au sein de structures types collectivités locales, associations sportives, ou promouvant les activités physiques et sportives (bases de loisirs, hôtellerie de plein air, thermalisme ...)

Les emplois portent sur l'animation d'activités et la gestion de projets

→ Plus d'informations

[MC AG2S - Onisep](#)

LES + DE LA FORMATION

- Taux de réussite aux examens** = **94 %**
- Taux de satisfaction* = **85.1 %**
- Taux d'insertion professionnelle* = **56%**

Source 2023

*Taux calculés sur l'ensemble des formations en apprentissage du GSHS

** Taux calculés par filière

ANNECY – ANNEMASSE - THONON LES BAINS - BONNEVILLE – CLUSES — SALLANCHES - CHAMBERY - SAINT JEAN DE MAURIENNE

Conditions générales de vente consultables sur notre site internet www.greta-savoiehautesavoie.fr

greta-savoiehautesavoie.fr

